



Question concernant les retards

Par Jonatth

Bonjour,

J'ai une petite question, sur mon lieu de travail on me demande de venir plutôt que les horaires marquer sur mon planning (parce que je dois me connecter a l'ordinateur sur mon poste a l'heure indiquée sur mon planning) lorsqu'on arrive par exemple a 8h50(pour ce connecter a 9h) et qu'on se connecte a 9h03 par exemple(le temps que l'ordinateur se lance et qu'on se connecte) on nous notifie un retard de 3minutes (sachant que deux retards (diminue notre prime potentiel a 50% et 3 retards plus d'éligibilité a la prime)

Est-ce ce que le fait être sur mon lieu de travail a 8h50 et connecter a 9h02 ou 9h03 et réellement considéré comme un retard où non ? Peuvent-il nous demander d'arriver plutôt pour prendre en compte qu'on doit se connecter a l'ordinateur alors que sur mon planning c'est marquée 9h-17h15 par exemple ayant des horaires variable, mais j'ai des horaires de précise 9h-17h15; 8h-16h15 etc...)

Merci d'avance, cordialement.

Par kang74

Bonjour

Si vous devez venir à 8h50 , vous êtes payé à partir de 8h50 .

Votre temps de travail effectif commence dès que vous êtes subordonné à faire une tâche que vous demande votre employeur : allumer un ordinateur est une tâche, préparer vos dossiers ou votre poste de travail aussi .

S'il ne veut pas perdre 10 minutes pour " lancer" un ordinateur, il vous change de matériel ou il vient lui même allumer tous les postes de travail .

Après si c'est vous qui perdez 10 minutes entre le moment ou vous pointez et votre prise de poste à discuter, prendre le café ou autre, ce serait plutôt motif à sanction .

Mais en aucun cas vous devez faire 10 minutes de bénévolat : là c'est l'employeur qui devra être sanctionné ...

Par Jonatth

Bonjour, merci de la réponse.

L'employeur ne peut pas nous connecter lui même, nous devons nous connecter sur notre session avec notre identifiant, puis nous connecter sur Gmail avec notre adresse pour avoir accès au logiciel de l'établissement qui permet de "pointer " pour 9h mais ayant des ralentissement ou arrivant parfois a 8h55 ou 8h58 (cela peut arriver) le temps d'avoir accès au logiciel permettant de pointer cela peut mettre entre 3 a 5 minutes mais nous somme noté en retard après 9h le temps qu'on est pas " badger" sur le logiciel alors que bien présent sur site avant 9h et devant le poste (en train de se connecter et de se "loguer")

Cordialement.